

La Ville de Bergerac recrute un(e) Placier pour les marchés et régisseur du stationnement payant de voirie (h/f)

Poste à pourvoir au 1^{er} juin 2026

La Ville de Bergerac recrute au sein de la Direction de la Vie de la Cité et sous l'autorité de la Responsable du Service Commerce et Artisanat, un(e) placier pour les marchés et régisseur du stationnement payant de voirie à Bergerac.

À ce titre, au sein d'une équipe de deux placiers, vous veillerez à la bonne organisation et au déroulement des marchés de plein air (mardi soir, mercredi/vendredi et samedi matin) de la Ville de Bergerac. Vous assurez également le suivi et la gestion de la régie du stationnement payant de voirie.

MISSIONS :

Placier :

- Placer les commerçants dans le respect de la réglementation en matière d'installation et d'occupation du domaine public,
- Contrôler les documents administratifs des commerçants,
- Rédiger les pièces administratives, courriers de réponses, cahiers des charges...,
- Réaliser le suivi administratif (vérification de pièces, mise à jour des plans, rédaction de rapports d'information et d'activité réguliers),
- Être le médiateur entre les commerçants et entre les commerçants et la Ville,
- Effectuer la perception des droits de place grâce à l'application métier « geodp » et la facturation,
- Gérer la tenue de caisse et rendre des comptes au régisseur,
- Faire respecter les règles de fonctionnement des marchés,
- Diagnostiquer et résoudre rapidement les problèmes rencontrés pendant la tenue du marché,
- Prévenir et gérer les conflits éventuels en lien avec le partage de l'espace public,
- Assurer les transmissions ascendantes et descendantes des informations issues des marchés à la collectivité,
- Contribuer au respect des règles de stationnement, de sécurité (installation des barrières) et d'hygiène (évacuation des déchets, etc.) dans l'enceinte des marchés,
- Être force de proposition pour promouvoir et communiquer sur les marchés,
- Gérer le marché aux truffes.

Régisseur titulaire de la régie de stationnement :

- Suivre et gérer la régie du stationnement payant de voirie. Pour cela vous serez en lien régulier avec le gestionnaire du stationnement, la police municipale et la société de collecte des horodateurs,
 - Préparer les formulaires relatifs aux encaissements (factures mensuelles, bordereaux de versements des recettes),
 - Procéder au versement des recettes (multiples moyens de paiement) auprès de la Trésorerie Municipale,
 - Réaliser un reporting et des statistiques des recettes.
- Mandataire suppléant des régies de recettes des marchés de plein air et voirie/terrasses.

APTITUDE(S) REQUISE(S) POUR LE POSTE

- Capacité à gérer une régie comptable,
- Capacité à régler des situations relationnelles tendues,
- Capacité d'initiative et de communication,
- Sens des relations humaines, ponctualité, discrétion,
- Rigueur dans le travail et autonomie.

CONTRAINTE(S) DU POSTE

- Travail en horaires décalés, de nuit ou matinal, week-end, jours fériés,
- Travail en extérieur

FORMATION(S) REQUISE(S)

- Compétences en bureautique ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, encaissement informatisé...) ;
- Connaissance de la réglementation en matière de commerce non-sédentaire et marchés de plein air.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- Poste à pourvoir par voie statutaire (concours, mutation ou détachement)
- Poste ouvert aux agents titulaires des cadres d'emplois de catégorie C et B (filière technique ou administrative)
- Permis B obligatoire.

CANDIDATURE :

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à :
Monsieur le Maire de Bergerac – Service des Ressources Humaines
19 rue Neuve d'Argenson

BP 826 – 24108 BERGERAC Cedex

ou par mail : drh@bergerac.fr

Date limite de dépôt des candidatures : 23/05/2026

Renseignements complémentaires sur le poste : Madame Audrey FAUGUET, responsable du service Commerce et Artisanat, au 05.53.74.66.71